



**Séance extraordinaire du comité exécutif
du jeudi 14 mars 2024**

ORDRE DU JOUR ADOPTÉ

10 – Sujets d'ouverture

10.001 Ordre du jour

CE *Direction générale , Cabinet du directeur général*

Adoption de l'ordre du jour de la séance du comité exécutif

30 – Administration et finances

30.001 Recours judiciaires et règlement de litiges

CE Service de l'environnement - 1245502001

Accepter la proposition de règlement hors cour et autoriser le Service des affaires juridiques afin de signer la Transaction dans les numéros de Cour 500-17-094335-166, 500-17-123461-223, et 500-17-100770-174, opposants Sanimax Lom inc. et Sanimax EEI. à la Ville de Montréal et afin de signer l'Entente Tripartite entre Sanimax Lom inc., le Gouvernement du Québec, et la Ville de Montréal.

Compétence d'agglomération : Cas où la municipalité centrale a succédé à une municipalité régionale de comté ou à une communauté urbaine, toute autre matière sur laquelle la compétence appartient à la municipalité centrale et appartenait, en vertu d'une disposition législative, à l'organisme auquel la municipalité a succédé

70 – Autres sujets

70.001 Levée de la séance

CE Direction générale , Cabinet du directeur général

Levée de la séance